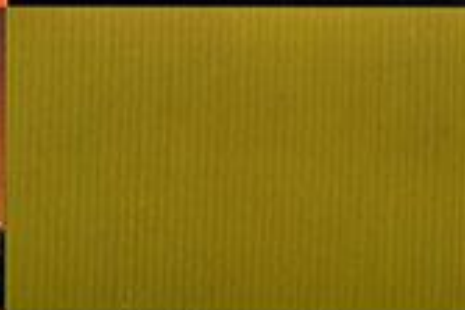




CONSEIL DE QUARTIER
DES CHUTES-MONTMORENCY
RAPPORT ANNUEL 2021

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

**CONSEIL DE QUARTIER
DES CHUTES-MONTMORENCY**

RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2021

AVRIL 2022

TABLE DES MATIÈRES

1. Mot de la présidente	Page 4
2. Présentation du conseil de quartier	Page 5
2.1 Description générale d'un conseil de quartier	Page 5
2.2 Conseil de quartier des Chutes-Montmorency	Page 5
2.3 Membres du conseil de quartier	Page 5
2.4 Limites territoriales du quartier	Page 7
3. Fonctionnement du conseil de quartier	Page 8
3.1 Assemblées	Page 8
3.2 Activités des membres	Page 8
4. Demandes d'opinion	Page 9
5. Demandes des citoyennes et des citoyens	Page 10
6. Principales résolutions	Page 10
7. Plan de travail pour 2022	Page 12
8. États financiers	Page 12
Annexe – Bilan et états financiers au 31 décembre 2021	Page 13

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mesdames, Messieurs,

Nous voici rendus au moment de l'année où nous vous présentons le rapport annuel et les états financiers de votre conseil de quartier des Chutes-Montmorency, et ce pour l'année 2021.

Nous avons grand espoir que les choses changeraient et que nous pourrions assister à des séances en présentiel, mais malheureusement le virus en a décidé autrement. Le conseil planifie habituellement dix (10) rencontres au courant de l'année. Pour l'année 2021, vos administrateurs ont été en mesure de se rencontrer dix (10) fois, dont une (1) seule et unique fois en présentiel, mais malheureusement ce fut aussi la seule qui n'eut pas quorum.

Nous sommes fiers et heureux d'avoir pu compter au courant de l'année sur la participation de dix (10) membres du conseil. Malheureusement, deux (2) de nos administrateurs ont dû quitter le navire en cours de route, mais ces départs n'ont pas affecté le travail du reste de l'équipe.

Nous avons travaillé fort cette année pour maximiser la sécurité de nos jeunes aux abords de nos écoles. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir reçu une subvention de 3000 \$ pour fabriquer et installer des silhouettes représentant des enfants qui demandent aux automobilistes d'adapter leur conduite aux abords des écoles. Nous souhaitons ainsi sensibiliser les automobilistes et accroître la sécurité de nos enfants.

Notre conseil est choyé de pouvoir compter sur la collaboration de notre conseillère en participation citoyenne, Mme Hélène St-Pierre. Notons aussi la présence à chaque séance du conseil de notre conseiller municipal, M. Stevens Mélançon. Leur appui est primordial au bon fonctionnement du conseil et nous tenons à les remercier.

Sachez que votre conseil de quartier est là pour vous et au service de tous les citoyens. Nous continuerons à travailler pour vous et sommes honorés de pouvoir faire une différence dans notre quartier que nous avons tous à cœur.

Bonne lecture et au plaisir de vous voir lors d'une prochaine séance !

Julie Morin
Présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE D'UN CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif créé à la demande des citoyennes et des citoyens d'un quartier et qui a pour but de les représenter.

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et des propriétés municipales, à la vie communautaire et à la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier émet des recommandations ou des avis sur des questions d'urbanisme ou diverses questions touchant le quartier, lesquelles lui sont soumises par un instance décisionnelle, tient des consultations publiques, transmet aux instances décisionnelles des avis sur toutes questions touchant le quartier qu'il juge pertinentes et bonifie l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

2.2 CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

Le conseil de quartier des Chutes-Montmorency se réunit habituellement le dernier mercredi de chaque mois, sauf l'été.

La population est invitée à participer aux rencontres du conseil de quartier en consultant le site internet de la Ville sous la rubrique *Participation citoyenne*. D'autres moyens de communication sont aussi utilisés pour contacter la population, notamment la distribution d'avis directement aux portes des personnes concernées par le projet lors de la tenue d'une consultation publique, de l'assemblée générale annuelle et d'autres événements spéciaux.

2.3 MEMBRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Le conseil de quartier offre huit (8) postes électifs, quatre (4) femmes et quatre (4) hommes, accessibles exclusivement aux résidents du quartier. Ils sont tous élus par la population et leur mandat est d'une durée de deux (2) ans. Afin d'assurer une continuité, les mandats des membres ne se terminent pas à la même année. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut s'adjoindre trois (3) autres administrateurs cooptés.

Composition du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de janvier à avril 2021	
Madame Julie Morin	Présidente
Monsieur Martin Racine	Vice-président
Monsieur Benoît Maréchal	Secrétaire
Madame Micheline Boutin	Trésorière
Madame Julie Picard	Administratrice
Madame Élodie Guillerey	Administratrice
Madame Christiane Leblanc	Administratrice
Monsieur Harold Turcotte	Administrateur
Monsieur Tommy Julien	Administrateur
Monsieur Sylvain Prévost Dallaire	Administrateur

Composition du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de avril à juin 2021	
Madame Julie Morin	Présidente
Madame Marie-Josée Marcoux	Vice-présidente
Madame Micheline Boutin	Trésorière
Monsieur Sylvain Prévost Dallaire	Secrétaire
Madame Julie Picard	Administratrice
Monsieur Martin Racine	Administrateur
Monsieur Harold Turcotte	Administrateur
Monsieur Tommy Julien	Administrateur
Monsieur Denis Landry	Administrateur
Monsieur Sébastien Bender	Administrateur

Composition du conseil de quartier des Chutes-Montmorency de juin à décembre 2021	
Mme Julie Morin	Présidente
Mme Marie-Josée Marcoux	Vice-présidente
Madame Micheline Boutin	Trésorière
Monsieur Sébastien Prévost-Dallaire	Secrétaire
Monsieur Martin Racine	Administrateur
M. Harold Turcotte	Administrateur
M. Denis Landry	Administrateur
M. Sébastien Bender	Administrateur

Monsieur Stevens Mélançon, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency-Seigneurial, est invité à toutes les assemblées. Il donne suite aux demandes soumises par le conseil de quartier pour ce qui est des questions relevant de l'arrondissement de Beauport. Il n'a toutefois pas de droit de vote.

Madame Hélène St-Pierre agit à titre de conseillère en consultations publiques. Son rôle est d'assurer que les démarches amorcées par le conseil de quartier lors des séances respectent les normes établies et de rapporter nos décisions auprès de l'administration municipale.

Madame Andrée Gaumont est la secrétaire de rédaction. Elle rédige les procès-verbaux du conseil d'administration du conseil et effectue le suivi du tableau des résolutions.

2.4 LIMITES TERRITORIALES DU QUARTIER

Les limites du territoire du quartier des Chutes-Montmorency sont illustrées sur la carte ci-dessous. Nous pouvons y remarquer certains éléments distinctifs de notre quartier : le secteur historique, les chutes Montmorency et le fleuve Saint-Laurent.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1 ASSEMBLÉES

En 2021, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency a tenu dix (10) rencontres. Seule la séance de novembre a eu lieu au Centre communautaire des Chutes tandis que neuf (9) ont été tenues par visioconférence, dont l'assemblée générale annuelle (AGA).

Un procès-verbal est rédigé après chacune de nos séances. Il contient l'ordre du jour, les questions et commentaires du public, les suivis des divers dossiers, les résolutions, les interventions du conseiller municipal, la correspondance et la trésorerie.

Une fois adoptés, les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la Ville de Québec à l'adresse www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseilsdequartier.

3.2 ACTIVITÉS DES MEMBRES

Pendant l'année, selon leur intérêt et leur disponibilité, plusieurs membres du conseil de quartier ont participé ou assisté à diverses formations, présentations, comités ou activités. Pour n'en citer que quelques-unes :

- Présentation sur les travaux sur le boulevard Raymond
- Stratégie de développement durable 2030
- Nouvelle politique de participation publique
- Mandat et fonctionnement d'un conseil de quartier
- Initiation à l'urbanisme
- Politique de viabilité hivernale
- La canopée

COMITÉS	RESPONSABLES
Table de concertation vélo des conseils de quartier	Mme Micheline Boutin et Mme Marie-Josée Marcoux
Comité de vigilance de gestion des matières résiduelles (CVGMR)	Mme Micheline Boutin
Comité de vigilance des activités portuaires	INACTIF
Comité d'action et de revitalisation socioéconomique du quartier Montmorency (CARSEM)	M. Martin Racine
Conseil d'arrondissement de Beauport	M. Stevens Mélançon et Mme Micheline Boutin
Comité adhoc sur les enjeux du quartier	Réactivation au besoin

Lors de l'assemblée générale annuelle, Mme Ginette Faucher, directrice générale de l'organisme communautaire Le Pivot, a fait la présentation de cet organisme qui existe depuis près de 40 ans. D'innombrables informations relatives aux services offerts par Le Pivot ont été détaillées.

4. DEMANDES D'OPINION

En 2021, les membres du conseil de quartier ont donné leur opinion sur ces projets de modification à la réglementation sur l'urbanisme à l'arrondissement de Beauport :

Projets de modification intitulés Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation et une demande d'occupation sur le lot 1 986 449 du cadastre du Québec, R.C.A.5V.Q. 282 et R.C.A.5V.Q. 283 (Réf. 27-28 avenue Saint-Grégoire)

Demande d'opinion : Assemblée tenue le mercredi 5 mai 2021, à 19h, par visioconférence.

Objet de la rencontre : La propriété visée comporte un bâtiment résidentiel à valeur patrimoniale. La demande vise à exploiter les 2 unités existantes dans le bâtiment par un usage C10 établissement d'hébergement touristique général. La Ville a engagé un processus de réflexion sur la thématique de l'hébergement touristique dans les dernières années. Une mise à jour de la réglementation dans ce domaine a été réalisée en 2019. Dans ce cadre, des critères d'évaluation ont été ajoutés au Plan directeur d'aménagement et de développement (PDAD) de la Ville de Québec afin d'évaluer la localisation des nouveaux établissements d'hébergement touristique.

Recommandation du conseil de quartier : À la majorité, le conseil de quartier des Chutes-Montmorency recommande au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation et une demande d'occupation sur le lot 1 986 449 du cadastre du Québec, R.C.A.5V.Q. 282 et 283.

Projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52055Ha, 53061Ha et 54154Ha, R.C.A.5V.Q. 284 (Réf. : Projet omnibus d'ajustements mineurs – Quartiers 5-2, 5-4 et des Chutes-Montmorency)

Demande d'opinion : Assemblée tenue le mercredi 15 juin 2021, à 19h, par visioconférence.

Objet de la rencontre : Le projet de modification proposé vise à autoriser l'occupation d'un bâtiment sis au 490,494, 113e Rue, situé sur la partie du territoire formée du lot numéro 1 988 460 du cadastre du Québec, par un salon de coiffure. Le lot 1 988 460 est situé dans la zone 53138Hb, localisée approximativement à l'est de la 114e Rue, au sud du boulevard François-Xavier, à l'ouest de la 112e Rue et au nord du boulevard Sainte-Anne.

Recommandation du conseil de quartier : Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité, de recommander au conseil d'arrondissement d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52055Ha, 53061Ha et 54154Ha, R.C.A.5V.Q. 284.

Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Chutes-Montmorency R.C.A.5V.Q. 293 (Réf. : Omnibus Saint-Grégoire – quartier des Chutes-Montmorency)

<p>Demande d'opinion : Assemblée tenue le mercredi 22 septembre 2021, à 19h, par visioconférence.</p>
<p>Objet de la rencontre : Il est prévu de réaliser un projet de logements sociaux sur une portion de terrain de l'ancien aréna Gilles-Tremblay dans l'arrondissement de Beauport, soit à l'est de l'intersection de l'avenue Larue et du boulevard Louis-XIV (R.A.V.Q. 1366). La construction d'un bâtiment de trois étages comprenant 57 logements sociaux et communautaires, réalisés dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, sera menée par la Coopérative d'habitation Haut-de-la-rue et appuyée par le groupe de ressources techniques SOSACO. Le boisé d'arbres feuillus occupant environ 20 % du site sera conservé.</p>
<p>Recommandation du conseil de quartier : Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu à majorité par le conseil d'administration du conseil de quartier des Chutes-Montmorency, de recommander au conseil d'arrondissement d'accepter la modification intitulée Règlement modifiant de Règlement sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Chutes-Montmorency, R.C.A.5V.Q. 293 (projet omnibus Saint-Grégoire) en tenant compte de la proposition suivante concernant l'aire verte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conserver les normes actuelles au niveau de l'aire verte.

5. DEMANDES DES CITOYENNES ET DES CITOYENS

Les demandes des citoyennes et des citoyens ont concerné principalement le déneigement, la piste cyclable, le transport structurant (RTC) (Tramway), le frigo communautaire, le projet Laurentia et l'amélioration des parcs.

6. PRINCIPALES RÉOLUTIONS

RÉSOLUTION	SUJET
21-CA-03 27 janvier	Appui lettre et mémoire du citoyen Robert Bergeron sur la sécurité routière sur l'avenue Royale
21-CA-05 27 janvier	Création de comité ad hoc sur les enjeux du quartier
21-CA-08 24 février	Opposition au projet d'agrandissement du Port de Québec (Laurentia)
21-CA-09 24 février	Invitation à l'AGA d'un représentant de la Ville pour présentation du Plan stratégique sur la sécurité routière aux abords des écoles du quartier
21-CA-10 24 février	Approbation de la proposition du conseil d'arrondissement sur l'éclairage et le déneigement de l'escalier du Parc de la Cimenterie
21-CA-11 24 février	Relance de l'activité Balcon animé pour l'été 2021
21-CA-12 24 février	Rédaction et transmission à la Ville d'une proposition pour l'aménagement d'une Place éphémère
21-CA-13 24 février	Appui de la lettre adressée à la direction des écoles concernant la sécurité aux abords des écoles primaires du Parc et Beausoleil

RÉSOLUTION	SUJET
21-CA-14 24 février	Demande à la Ville d'inclure plusieurs éléments au Plan de mobilité active
21-CA-19 24 mars	Transmission à la Ville (via sa plateforme sur la mobilité active) de la lettre du CQ sur la sécurité routière aux abords des écoles
21-CA-20 24 mars	Appui à la lettre acheminée à la Ville pour la mise à niveau de l'ensemble des parcs du quartier des Chutes-Montmorency
21-CA-24 24 mars	Invitation à Mme Ginette Faucher, directrice générale de l'organisme Le Pivot pour une présentation à l'AGA d'avril 2021
21-CA-26 28 avril	Adoption du contenu du rapport annuel 2020
21-CA-28 28 avril	Nomination de MM. Sébastien Bender et Denis Landry à titre d'administrateurs cooptés pour un mandat d'un (1) an
21-CA-29 28 avril	Nomination de Mme Julie Morin à titre de présidente
21-CA-30 28 avril	Nomination de Mme Micheline Boutin pour agir à titre de trésorière
21-CA-31 28 avril	Nomination de M. Sylvain Prévost-Dallaire pour agir à titre de secrétaire
21-CA-32 28 avril	Nomination de Mme Marie-Josée Marcoux pour agir à titre de vice-présidente
21-CA-35 5 mai	Adoption du projet de règlement intitulé Projets de modification intitulés Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à une permission d'occupation et une demande d'occupation sur le lot 1 986 449 du cadastre du Québec, R.C.A.5V.Q. 282 et R.C.A.5V.Q. 283 (Réf. 27-28 avenue Saint-Grégoire)
21-CA-41 26 mai	Nomination de Mme Marie-Josée Marcoux au Comité de vigilance des activités portuaires
21-CA-45 15 juin	Adoption du projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 52055Ha, 53061Ha et 54154Ha, R.C.A.5V.Q. 284 (Réf. : Zone 53061Ha uniquement – quartier des Chutes-Montmorency)
21-CA-47 15 juin	Prise d'acte des départs des administrateurs Tommy Julien et Julie Picard
21-CA-50 22 septembre	Adoption avec modification du Projet de modification intitulé Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement à plusieurs zones situées dans le quartier Chutes-Montmorency R.C.A.5V.Q. 293 (Réf : Omnibus Saint-Grégoire – quartier des Chutes-Montmorency)
21-CA-52 22 septembre	Désignation des signataires des effets bancaires
21-CA-53 22 septembre	Paiement des droits annuels d'immatriculation au Registraire des entreprises

7. PLAN DE TRAVAIL POUR 2022

Pour l'année 2022, en plus des demandes citoyennes, des demandes d'opinion et des dossiers ponctuels, le conseil de quartier portera une attention particulière aux dossiers suivants :

- Aires de jeux
- Entretien des terrains vacants
- Modification rue des Pionnières de Beauport (problème hivernal)
- Sécurité routière aux abords des écoles

8. ÉTATS FINANCIERS

En 2021, un montant de 1 305 \$ a été dépensé pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil de quartier. Au 31 décembre 2021, le conseil dispose d'un actif de 152 \$. Le bilan et les états financiers sont disponibles en annexe.

ANNEXE

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2021

2021

Actif

Actif à court terme

Encaisse 389 \$

—

389 \$

Passif

Passif à court terme

Créditeurs 237 \$

Actif net

Non grevé d'affectation 152 \$

Grevé d'affectation

CONSEIL DE QUARTIER DES CHUTES-MONTMORENCY
ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE FINANCIER
TERMINÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021

	<u>2021</u>
Produits	
Subvention – Ville de Québec	860 \$
Ristourne de la caisse	1 \$
	<u>861\$</u>
Charges	
Fonctionnement	1 305 \$
	0 \$
	<u>1 305 \$</u>
Excédents des produits par rapport aux charges	(445) \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	597 \$
Actif net non affecté au début à la fin de l'exercice	<u>152 \$</u>

Au nom du conseil de quartier :

Micheline Boutin, trésorière SIGNÉ

Julie Morin, présidente SIGNÉ